



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 13 décembre 2005 — N° 198

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 05.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 193 Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Audet, ministre des Finances, dépose :

Les comptes publics du gouvernement du Québec, volumes I et II, versions française et anglaise, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;
(Dépôt n° 2507-20051213)

La synthèse des opérations financières au 30 septembre 2005.
(Dépôt n° 2508-20051213)

M. Dupuis, leader du gouvernement, au nom de Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, dépose :

13 décembre 2005

Le rapport d'activité de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005.

(Dépôt n° 2509-20051213)

M. Marcoux, ministre de la Justice, dépose les rapports annuels des ordres professionnels suivants, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 :

- Barreau du Québec ;
(Dépôt n° 2510-20051213)
- Ordre des comptables agréés du Québec ;
(Dépôt n° 2511-20051213)
- Ordre des hygiénistes dentaires du Québec ;
(Dépôt n° 2512-20051213)
- Chambre des notaires du Québec ;
(Dépôt n° 2513-20051213)
- Ordre des pharmaciens du Québec ;
(Dépôt n° 2514-20051213)
- Ordre des psychologues du Québec ;
(Dépôt n° 2515-20051213)
- Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec.
(Dépôt n° 2516-20051213)

M. le président dépose :

Le rapport du Vérificateur général concernant la vérification des états financiers consolidés du gouvernement du Québec, pour l'année financière terminée le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2517-20051213)

13 décembre 2005

Le tome II du rapport du Vérificateur général à l'Assemblée nationale pour l'année financière 2004-2005, accompagné d'une brochure expliquant les faits saillants du rapport ;

(Dépôt n° 2518-20051213)

Le rapport d'activités et de gestion de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005.

(Dépôt n° 2519-20051213)

Puis M. le président dépose les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 8 décembre 2005 :

Décision 1282 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés ;

(Dépôt n° 2520-20051213)

Décision 1283 concernant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel d'un député et sur le paiement des services professionnels ;

(Dépôt n° 2521-20051213)

Décision 1284 concernant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel des cabinets de l'Assemblée nationale et sur le paiement des services professionnels ;

(Dépôt n° 2522-20051213)

Décision 1285 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative ;

(Dépôt n° 2523-20051213)

Décision 1287 concernant le Règlement modifiant le Règlement permettant la tenue de concours réservés pour certains employés occasionnels de l'Assemblée nationale ;

(Dépôt n° 2524-20051213)

Décision 1288 concernant le Règlement sur les missions officielles ;

(Dépôt n° 2525-20051213)

Décision 1289 concernant le Règlement sur le pavoisement des édifices de l'Assemblée nationale ;

(Dépôt n° 2526-20051213)

13 décembre 2005

Décision 1290 concernant le Règlement sur les cérémonies officielles et les activités à caractère officiel.

(Dépôt n° 2527-20051213)

M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Le plan d'action 2005-2006 de Forêt Québec.

(Dépôt n° 2528-20051213)

Dépôts de rapports de commissions

M. Hamad (Louis-Hébert), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 9 décembre 2005, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 136 Loi modifiant la Loi sur les assurances et la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 2529-20051213)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Maltais (Taschereau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 59 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'accès aux coordonnées des parents biologiques.

(Dépôt n° 2530-20051213)

13 décembre 2005

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Grondin (Beauce-Nord) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 258 élèves de l'école secondaire Veilleux, à Saint-Joseph de Beauce, concernant les négociations avec les enseignants.
(Dépôt n° 2531-20051213)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Roy (Lotbinière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 680 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la modification des lois en matière d'adoption.
(Dépôt n° 2532-20051213)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Audet, ministre des Finances, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Charbonneau (Borduas) dépose :

Un projet de lettre, en date du 16 décembre 2005, adressée aux employés de l'organisme Aide à la communauté et services à domicile (volet maintien à domicile), par Mme Claudette Faucher, présidente du conseil d'administration, les informant de la fermeture de cet organisme à compter du 30 décembre 2005.
(Dépôt n° 2533-20051213)

Motions sans préavis

M. Charest, premier ministre, propose :

13 décembre 2005

QUE l'Assemblée nationale commémore le 25^e anniversaire du décès de l'ancien premier ministre, M. Jean Lesage, et qu'à cette occasion elle souligne l'apport exceptionnel de M. Lesage à l'essor de la société québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, présente une motion concernant les activités culturelles dans les écoles ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Turp (Mercier) présente une motion concernant les activités parascolaires dans les écoles ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 134, Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal ;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 128, Loi modifiant la Loi sur la voirie ;
- la Commission des institutions, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 238, Loi modifiant de nouveau la charte de Les Filles de Jésus (Trois-Rivières) ;

13 décembre 2005

- la Commission des finances publiques, afin d’entendre les intéressés et de procéder à l’étude détaillée des projets de loi d’intérêt privé suivants, et ce, dans l’ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 234, Loi concernant la continuation de la Conférence des coopératives forestières du Québec en une fédération de coopératives, et le projet de loi n° 239, Loi prévoyant la continuation du Conseil de la coopération du Québec en coopérative et la fusion par voie d’absorption de la Fondation pour l’éducation à la coopération par l’Association pour l’éducation des jeunes coopératrices et coopérateurs.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 120, Loi sur l’abolition de certains organismes publics et le transfert de responsabilités administratives.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que le projet de loi n° 121, Loi modifiant la Loi sur les mines, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 121 est adopté.

13 décembre 2005

M. Kelley, ministre délégué aux Affaires autochtones, propose que le projet de loi n° 123, Loi concernant la défiscalisation de certains paiements versés conformément à l'Entente de partenariat sur le développement économique et communautaire au Nunavik, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 123 est adopté.

À 12 h 59, M. Cusano, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 07.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 133, Loi modifiant l'article 1974 du Code civil.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 9 décembre 2005, sur la motion de Mme Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, proposant que le principe du projet de loi n° 124, Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

13 décembre 2005

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 201 en annexe)

Pour: **59** Contre: **40** Abstention: **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 124 est adopté.

M. Moreau, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 124 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

La motion est adoptée.

À 17 h 45, à la demande de M. Moreau, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 06.

Adoption du principe

Mme Gauthier, ministre du Tourisme, au nom de M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation par intérim, propose que le principe du projet de loi n° 137, Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 137 est adopté.

13 décembre 2005

M. Moreau, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 137 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

La motion est adoptée.

M. Moreau, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 14 décembre 2005, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 21 h 01, M. Cusano, premier vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 14 décembre 2005, à 10 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mardi 13 décembre 2005, à 9 h 01, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Gendron, troisième vice-président, de M. Gabias (Trois-Rivières), représentant du premier ministre, et de Mme Giguère, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 68 Loi abrogeant la Loi sur la Société de développement de la Zone de commerce international de Montréal à Mirabel
- n° 119 Loi sur le ministère du Tourisme
- n° 126 Loi budgétaire donnant suite au discours sur le budget du 21 avril 2005 et à certains autres énoncés budgétaires
- n° 129 Loi modifiant la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds et d'autres dispositions législatives

13 décembre 2005

- n° 130 Loi modifiant la Loi sur l'assurance médicaments et d'autres dispositions législatives
- n° 131 Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et la Loi sur les cours municipales
- n° 135 Loi modifiant la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction
- n° 226 Loi concernant la Municipalité de Sacré-Cœur
- n° 235 Loi concernant la Ville de Trois-Rivières
- n° 237 Loi concernant la Municipalité de Saint-Donat
- n° 240 Loi concernant la Ville de Chandler
- n° 241 Loi concernant la Ville de Grande-Rivière

Le président

MICHEL BISSONNET

13 décembre 2005

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 124, Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance :

(Vote n° 201)

POUR - 59

Auclair	Chenail	Hamel	Normandeau
Bachand	Cholette	Houda-Pepin	Ouimet
Beauchamp	Copeman	James	Paquet
Bergman	Couillard	Jérôme-Forget	Paquin
Bernard	Courchesne	Kelley	Pelletier
Bernier	Delisle	Lafrenière	Perreault
Blackburn	Descoteaux	L'Écuyer	Reid
Bordeleau	Després	Legault	Rioux
Boulet	Dubuc	[Chambly]	Soucy
Brodeur	Dupuis	Loiselle	Théberge
Chagnon	Fournier	MacMillan	Thériault
Charest	Gabias	Marcoux	[Anjou]
[Sherbrooke]	Gaudet	Marsan	Tomassi
Charest	Gauthier	Mercier	Vien
[Matane]	Gautrin	Moreau	Whissell
Charlebois	Hamad	Morin	
		[Montmagny-L'Islet]	

CONTRE - 40

Arseneau	Cousineau	Léger	Thériault
Beaudoin	Deslières	Lelièvre	[Masson]
Bédard	Dion	Lemieux	Tremblay
Bertrand	Dionne-Marsolais	Maltais	Turp
Bouchard	Doyer	Morin	Valois
[Vachon]	Dufour	[Nicolet-Yamaska]	Vermette
Boucher	Dumont	Pagé	
Bourdeau	Girard	Papineau	
Caron	Grondin	Picard	
Champagne	Lefebvre	Pinard	
Charbonneau	Legault	Richard	
Charest	[Rousseau]	Robert	
[Rimouski]	Legendre	Simard	